



Appel à projets
INTERNATIONAL
2022
RECHERCHE &
FORMATION



Webinaire d'information
29/11/2022



Ordre du jour

1. Introduction

- Nicolas Morales, Directeur exécutif A*Midex
- Lionel Nicod, Vice-Président Formation AMU

2. Présentation de l'appel à projets

- Cadre général de l'appel à projets « International 2022 : Recherche et Formation »
- Les grandes étapes de la procédure de sélection
- Comment candidater à l'appel

3. Questions/réponses



Introduction

Nicolas Morales

Directeur exécutif de la fondation A*Midex

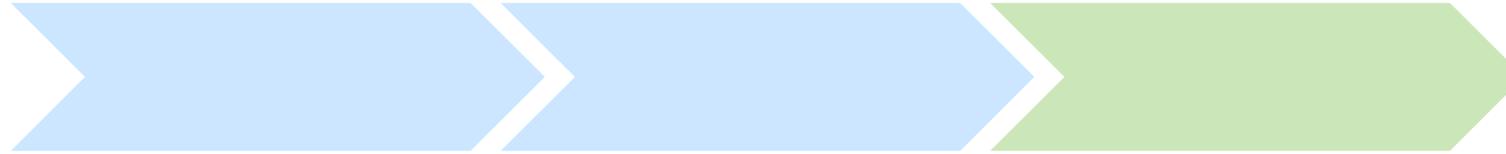
Une ambition clé

Accompagner le développement d'un **pôle d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial** en matière de recherche, formation et innovation sur le territoire d'Aix-Marseille Université, qui soit identifié comme un acteur capable de répondre aux **défis sociétaux et scientifiques majeurs**

Une échelle de site : le consortium A*Midex



A*Midex contribue à tracer l'avenir du site Aix-Marseille : en trois périodes clé



2012-2016

Période probatoire

2012 : lancement du projet Idex sélectionné par le jury international des Idex

2016 : Evaluation donnant lieu à pérennisation de l'Idex
Convention de dévolution

2017-2020

Feuille de route 2.0

Mise en place du Conseil stratégique international A*Midex

Bilan des actions de la période probatoire et nouvelles actions

Réorganisation administrative

Continuité des axes stratégiques de l'Idex

✓ Démarche des instituts d'établissement initiée

2021-2024

Feuille de route 3.0

Bilan des actions de la feuille de route 2.0

Prise en compte d'un contexte en évolution

Ambitions renforcées sur le PIA

Formulation de 4 champs d'action majeurs de l'Idex

Planification des actions

La feuille de route A*Midex 3.0

4 grands champs d'action





Transformation et innovation
pédagogique

Formation, attraction, pérennisation
des talents

Former et réussir

Evolution de l'offre de formation adossée à la recherche ; pédagogie active, numérique, cursus en langues étrangères, accompagner les changements d'orientation.

Former et accueillir en contexte globalisé

Mobilité hybride ; Mobilité et formation pour les jeunes chercheurs.

Attractivité et développement individualisé

Attraction de talents externes, conditions d'accueil des chercheurs, développement des carrières ; valorisation de la pédagogie innovante ; politique de soutien sur le handicap, etc.



Faire de l'innovation le 3^{ème} pilier de développement

Conforter sa dimension internationale

Les partenariats avec le monde socio-économique et culturel

- Actions à hauts potentiels de valorisation : émergence de partenariats académique/industrie et culture ; développement des start-ups; structuration des plateformes technologiques
- Actions innovantes en Recherches Hospitalières Universitaires et transformation numérique et interdisciplinaire pour la santé

Les partenariats à l'échelle européenne et internationale

- Partenariats stratégiques et structurants dans le monde – approche ciblée, visibilité internationale
- Déploiement privilégié : espaces méditerranéens et africains
- Soutien à la dimension européenne et à la participation aux programmes européens



Cadrage

Contexte

Cet appel à projets s'inscrit dans le champ d'action 2 « **La formation, l'attraction et la pérennisation des TALENTS** » et le champ d'action 3 « **L'interaction avec les ACTEURS internationaux et la société civile** » de la feuille de route A*Midex 3.0.

Méthodologie

Une construction en concertation avec les Vice-Présidences Aix-Marseille Université concernées et les représentants des partenaires Idex, en collaboration avec les services impliqués de l'Université et en articulation avec les grands projets structurants du site.

2 volets



**Structuration des projets internationaux
Recherche & Formation**



**Internationalisation des formations via
l'hybridation**



Objectifs

Développer et intensifier des collaborations internationales structurées autour de projets de recherche et/ou de formation.

Volet 1

Structuration des projets internationaux Recherche & Formation

- Renforcer et structurer un ou des partenariats internationaux
- Soutenir des projets de recherche collaboratifs internationaux à fort impact pour le site Aix-Marseille
- Soutenir des actions de formations de qualité favorisant le lien formation-recherche à l'international

Volet 2

Internationalisation des formations via l'hybridation

- Accompagner les formations souhaitant créer ou renforcer des liens à l'international
- Favoriser les échanges pédagogiques internationaux autour de projets pédagogiques
- Augmenter les mobilités physiques et virtuelles des étudiants et enseignants
- Créer de nouveaux contenus pédagogiques hybrides de qualité
- Favoriser l'attractivité de nos formations par l'hybridation



Cadrage général



Cibles : Chercheurs rattachés à une unité de recherche sous tutelle ou cotutelle d'AMU, enseignants-chercheurs titulaires du site d'Aix-Marseille (AMU, Science Po Aix, Centrale Marseille)



Zone géographique : toutes zones géographiques, notamment d'Afrique et de Méditerranée



Champ de l'appel à projet : tous domaines et thématiques



Durée : Volet 1 : de 4 à 5 ans - Volet 2 : 3 ans



Dates de démarrage : entre novembre 2023 et juin 2024



Budget : Tel que prévu à la feuille de route 3.0. l'appel dispose d'une enveloppe globale de **7 millions €** :

- **Volet 1** : **6,5M€** et pour **environ 10 projets** pour des budgets allant de **500 000€ à 1 000 000€**
- **Volet 2** : **500 000€** et pour **environ 10 projets** pour des budgets allant de **25 000€ à 75 000€**



Typologie de projets

Volet 1

Structuration des projets internationaux Recherche & Formation

- **Projet ambitieux de recherche collaborative** : Tout type d'activités de recherche pour lesquelles le partenariat a une plus-value
- **Et développement du lien formation-recherche à l'international** : Tous types d'activités pédagogiques intégrées à des formations existantes concernant des étudiants et/ou personnels **en lien avec la partie recherche du projet.**
- **Partenariats réciproques déjà existants et articulés avec les dispositifs existants** : Un partenaire international étranger doit être engagé dans le projet. Accords de coopération formels non obligatoires au moment du dépôt, mais dans ce cas la coopération préalablement existante doit être démontrée. Projets complémentaires aux dispositifs tels que IRL, LMI etc.
- **Apport des partenariats pour le site Aix-Marseille**
- **Intégration des projets dans les dynamiques internationales**



Typologie de projets

Volet 2 → Internationalisation des formations via l'hybridation

Format hybride : associant un enseignement à **distance** et une partie en **présentielle** (terrain, labo, école d'été, etc.)

- Il peut s'agir d'un programme pédagogique nouveau ou de la consolidation d'un programme existant
- **Programme court** : 6 ECTS maximum
- **Tous niveaux de la Licence au Doctorat** ou en formation d'ingénieur, inscrits à Aix-Marseille Université, Sciences Po ou l'Ecole Centrale Marseille ou chez le ou les partenaire(s) internationaux
- Concerner **une cohorte d'étudiants** (ou groupe de TD)
- Les projets lauréats des Blended Intensive Program (BIP) déjà financés par les fonds Erasmus+ ne pourront pas candidater sauf s'ils souhaitent élargir leur cible au-delà de celle financée par la Commission Européenne

Recommandations

- Thématique en lien avec les [axes prioritaires de la stratégie de formation 2024-2028](#) : interdisciplinarité, Université socialement engagée, ouverte sur le monde, créatrice de savoirs et d'innovations
- Possibilité de référer au [Label Hybrid'AMU](#) pour la définition du projet



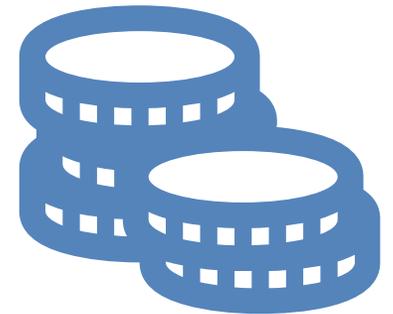
Dépenses éligibles

Les dépenses de fonctionnement

- Mobilité : frais des missions enseignants, chercheurs et personnel ; mobilité des étudiants
- Frais de fonctionnement liés à la mise en œuvre de projets pédagogiques
- Frais de communication/valorisation
- Frais de consommables pour la recherche
- Indemnités de stage

Les dépenses d'investissement

- Uniquement les dépenses spécifiques en lien avec le projet
- **Dans la limite de 20% du montant global** du financement attribué par A*Midex.



Les dépenses de masse salariale

- Personnel d'enseignement :
 - Heures de cours complémentaires (HCC),
 - Equivalence de services (EQS) : pour le temps de **conception** de projets pédagogiques et le temps de **formation** des enseignants (50% avec un plafond de 9HETD max pour une formation de 18h)
 - Vacations
- Les dépenses de personnels de recherche non permanents (post-doc, doctorants, ingénieurs, techniciens) sont éligibles uniquement dans le **volet 1**.



Dépenses non éligibles

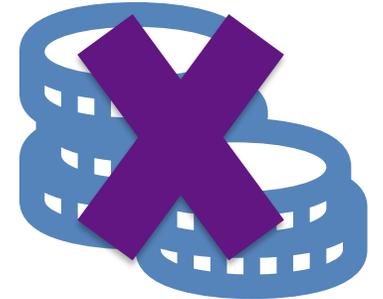
cf. règlement financier A*Midex et règles de gestion AMU

Les dépenses de fonctionnement, exemples :

- Frais de gestion et frais de structures
- Prestations payées au partenaire
- Dépenses de matériel bureautique
- Prestations externes supérieurs à 15% du budget total

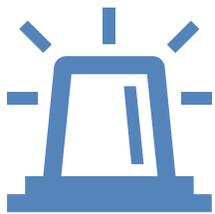
Les dépenses d'investissement, exemples :

- Ordinateurs destinés à la bureautique
- Dépenses récurrentes



Les dépenses de masse salariale, exemples :

- Personnel administratif (gestion financière et administrative etc.), **équivalent temps plein**



Points de vigilance : faisabilité administrative et articulation avec les procédures AMU existantes

La faisabilité administrative devra être étudiée par l'équipe-projet, par exemple pour les missions des étudiants, ou les différents cadrages AMU



Processus de sélection

Sélection des lauréats en 4 étapes

1. **Analyse de l'éligibilité** des candidatures reçues > *Mars 2023*
2. **Analyse administrative** par la fondation A*Midex > *Mars-Avril 2023*
3. **Evaluation scientifique et pédagogique par deux experts dont 1 international**, indépendants et externes au site d'Aix-Marseille dans le respect des engagements qualité de la fondation. Selon une **grille d'évaluation** présentée dans le texte de cadrage articulée autour de 3 critères principaux : *Ambition et qualité du projet, Modalité de mise en œuvre, Impact et retombées attendues* > *Mai-Juin 2023*
4. **Labellisation** par le Comité de Pilotage A*Midex > *Septembre 2023*





Comment candidater ?

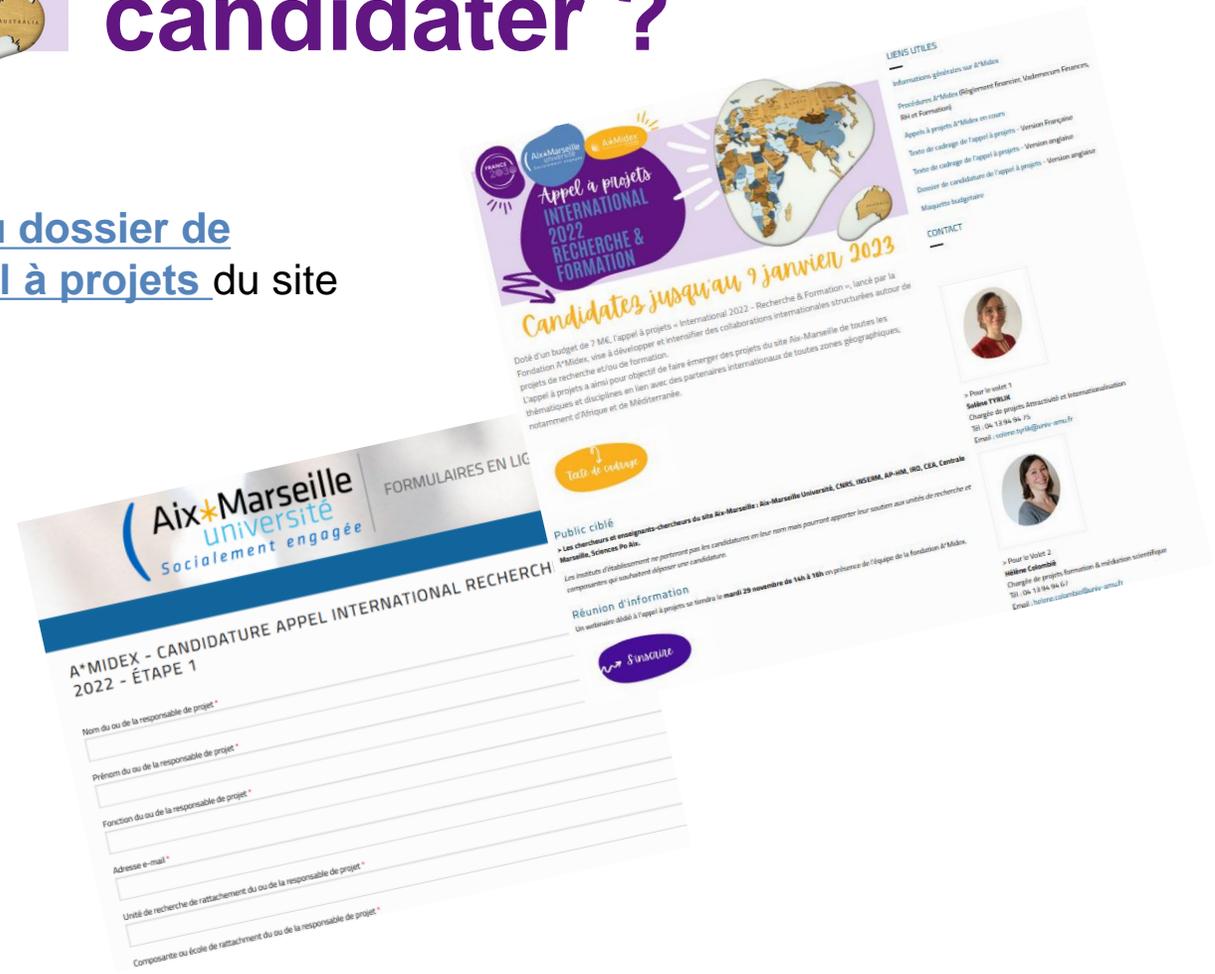
Informations sur l'appel

Accédez au [texte de cadrage](#) et au [dossier de candidature](#) sur la page de l'appel à projets du site



Etape 1 - Dépôt d'intention

- Jusqu'au 9 janvier 2023
- Obligatoire





Calendrier prévisionnel

15 novembre 2022
Ouverture de l'appel à projets

9 janvier 2023
Date limite de dépôt d'intention

28 février 2023
Date limite de dépôt de proposition de projet

Mars 2023 > Juillet 2023
Sélection des projets

Septembre 2023
Validation par le Comité de Pilotage A*Midex
& communication des résultats

Octobre > Novembre 2023
Conventionnement & démarrage
des projets



Volet 1

Solène Tyrlik

Chargée de projets Attractivité
& Internationalisation

Tél : 04 13 94 94 75 -

solene.tyrlik@univ-amu.fr



Volet 2

Hélène Colombié

Chargée de projets formation &
médiation scientifique

Tél : 04 13 94 94 67

helene.colombie@univ-amu.fr

Contacts

Pour l'intégration avec les stratégies internationales des Instituts
d'établissement :

Direction des instituts d'établissement

Pour l'articulation avec CIVIS et l'aide à la recherche de partenaires
CIVIS et CIVIS-Afrique :

CIVIS : civis@univ-amu.fr ou **Raphaëlle Sirven** :

raphaelle.sirven@univ-amu.fr

CIVIS-Afrique : camille.de-garidel@univ-amu.fr

Pour les partenariats et accord internationaux AMU :

DRI Rosalind Boniface : rosalind.boniface@univ-amu.fr

Pour les collaborations internationales de recherche AMU :

DRV et RIS4CIVIS

Pour l'hybridation et les projets de pédagogie innovante :

DEVE (CIPE) Anne-Marie CATELLA : anne-marie.catella@univ-amu.fr

Pour toute question concernant l'aspect formation :

DEVE : DEVE-formation@univ-amu.fr



Questions ?